



Une rénovation en hauteur

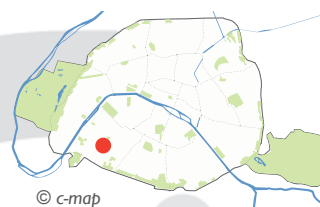
Rénovation, surélévation et énergie renouvelable

161 - 161 bis rue de la Convention
75015 PARIS

■ CONTEXTE DU PROJET

La SIEMP, bailleur social, a conduit cette réhabilitation dans le cadre de la politique de lutte contre l'insalubrité de la ville de Paris. L'opération concerne un ensemble d'immeubles post-haussmanniens disposés en U, en plein cœur du 15^e arrondissement. Ces bâtiments, qui abritaient à l'origine un foyer France Telecom, ont été transformés en une résidence sociale ADOMA (anciennement Sonacotra) ainsi qu'en une résidence étudiante CROUS. La réhabilitation a reçu une des premières certifications Patrimoine Habitat et Environnement

(PHE). La bonne conservation générale de l'édifice a favorisé les travaux de rénovation plutôt que la destruction de l'existant, favorisant un chantier propre et limitant l'utilisation des transports. L'installation de panneaux solaires, l'isolation intérieure, la rénovation des menuiseries, et la végétalisation de la toiture et de la cour (23 % de la parcelle a été rendue perméable) ont permis d'améliorer la performance énergétique du bâtiment. L'installation d'ascenseurs garantit l'accessibilité des logements.



© c-map



La terrasse abritée de l'étage surélevé, qui soutient les panneaux solaires
© Equateur architecture

■ IDENTITÉ

Maître d'ouvrage : SIEMP

Année de rénovation: 2006

Typologie de bâti : Post haussmannien

Usage : logements sociaux/étudiants et commerces

Surface totale SHON : 3 038 m²

Zone climatique : H1a

■ INTERVENANTS

Maître d'ouvrage : SIEMP

Maître d'œuvre : Equateur architecture

Bureau d'études thermiques : Sincoba

Entreprises : Brézillon

“ La réhabilitation a reçu une des premières certifications Patrimoine Habitat et Environnement (PHE). ”

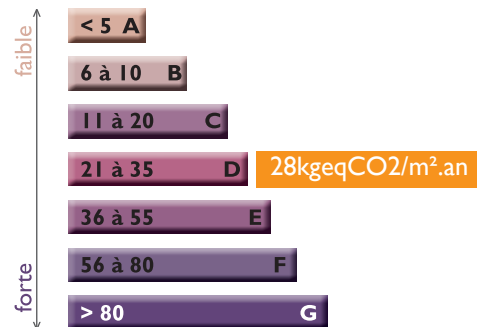
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

	AVANT	APRÈS	BILAN
Consommation	446 kWh Ep/m ² .an	95 kWh Ep/m².an	
Source d'énergie	Electrique en majorité	Gaz naturel Solaire thermique Solaire photovoltaïque	
Enveloppe	Murs existants en brique et moellon calcaire non isolés Ouvrants en simple vitrage	ITI sur les façades sur rue et sur cour et isolation des murs intérieurs en laine de chanvre. Toiture végétalisée Menuiseries extérieures en bois avec double vitrage et persiennes extérieures en acier laqué	• 3 694 000 € HT • 1 211 € HT/m ² SHON
Équipements	Chauffage/ECS : électrique pour une majorité de logements. Ventilation naturelle par un système garde-manger.	4 chaudières gaz à condensation. VMC hygro-réglable type B. 32 m ² de panneaux solaires thermiques et 25 m ² photovoltaïques. Toitures végétalisées	
Comportements	/	Livret d'accueil remis aux résidents	

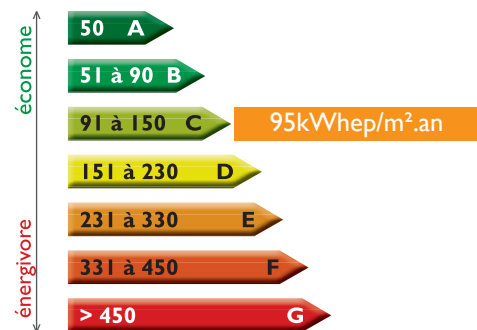
Deux extensions ont été réalisées : une sur la toiture, créant un huitième étage et une seconde en rez-de-jardin, toutes deux dessinées dans le respect de l'existant. La pergola du nouvel étage, construite en bois, soutient les 57 m² de panneaux solaires et protège aussi la terrasse. 32 m² de panneaux solaires thermiques à capteurs tubulaires sous vide permettent de couvrir 30 % des besoins en eau chaude sanitaire des occupants en complément des quatre chau-

dières gaz à condensation et 25 m² de panneaux photovoltaïques produisent 5 % des besoins en électricité des deux résidences. Le bâtiment comprend un commerce en rez-de-chaussée, ainsi qu'une buanderie, une salle de convivialité, un local vélo et des bureaux. Certaines chambres disposaient en façade d'un dispositif de garde-manger qui a été réinterprété par les architectes, favorisant ainsi une ventilation naturelle qui complète la ventilation simple-flux. ■

ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE



PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE



Vue sur la façade de l'immeuble après travaux et surélévation
© Equateur architecture Luc Boegly

LES POINTS FORTS

- Isolation thermique
- Rénovation de fenêtres
- Végétalisation des murs et des toits
- Végétalisation des cours et jardins privés
- Chantier propre
- Énergies renouvelables